

Renforcer l'intégration sociale par l'entrepreneuriat inclusif

Session parallèle 5

5



■ Documentation de référence

Cet ouvrage est un document de référence destiné à la Conférence ministérielle de l'OCDE sur les petites et moyennes entreprises organisée les 22 et 23 février 2018 au Mexique, à laquelle il servira de base de réflexion et de discussion.

■ À propos de la Conférence ministérielle

La Conférence ministérielle 2018 de l'OCDE sur le renforcement des PME et de l'entrepreneuriat au service de la productivité et de la croissance inclusive s'inscrit dans le Processus de Bologne de l'OCDE sur les politiques à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat. Elle offrira une plateforme à un dialogue ministériel à haut niveau sur les grands thèmes d'actualité concernant les PME et l'entrepreneuriat. Elle aura pour objectif de faire progresser la réponse mondiale à une triple question : comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à consolider les apports des PME à la productivité et à la croissance inclusive ? Comment les PME peuvent-elles aider à prendre en compte les grandes tendances et les principaux enjeux de l'économie et de la société ? Et comment l'OCDE peut-elle assister les gouvernements dans leur travail de formulation et d'application de politiques efficaces pour les PME ?

Pour en savoir plus : oe.cd/SMEs



Rejoignez-vous sur Twitter : suivez-nous sur « **OECD SMEs, Regions, Cities** » ([#OECDsme](https://twitter.com/OECD_local))

© OECD 2018

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des gouvernements des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

N

Conférence ministérielle sur les PME (2018)

Renforcer l'intégration sociale par l'entrepreneuriat inclusif

Note d'orientation



Résumé

- Certains groupes sociaux sont sous-représentés ou défavorisés dans l'univers de l'entrepreneuriat (par exemple les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les migrants et les sans-emploi). Développer l'esprit d'entreprise au sein de ces groupes et améliorer la qualité de leurs initiatives entrepreneuriales, c'est faire naître la possibilité d'augmenter la participation au marché du travail et de stimuler la croissance économique.
- Malgré leur hétérogénéité, ces groupes sociaux ont en commun que leurs individus se heurtent habituellement à des difficultés plus importantes que le reste de la population lorsqu'il s'agit de créer une entreprise. Les écueils les plus fréquents sont un manque de culture entrepreneuriale, des problèmes d'accès aux financements de démarrage, des difficultés dans l'appréhension du cadre réglementaire, la crainte de l'échec et le manque de confiance en soi.
- L'objectif des politiques d'entrepreneuriat inclusif est d'offrir à tous la possibilité de créer et de gérer une entreprise ou d'exercer une activité indépendante, quelles que soient l'expérience et les caractéristiques personnelles de chacun. Les pouvoirs publics peuvent intensifier le soutien à l'entrepreneuriat pour les groupes défavorisés par une série d'instruments sur mesure qui améliorent l'accès aux financements, renforcent les compétences entrepreneuriales et facilitent la création de réseaux entrepreneuriaux. Les facteurs déterminants pour la réussite de ces initiatives sont qu'elles atteignent bien les populations ciblées et que le soutien apporté corresponde aux difficultés précises à surmonter.

Questions à examiner

1. Quels sont les besoins de soutien spécifiques, en matière d'entrepreneuriat, des personnes sous-représentées et défavorisées dans le monde de la création d'entreprise, et comment les pouvoirs publics peuvent-ils répondre à ces besoins ?
2. Comment les mesures en faveur de l'entrepreneuriat inclusif peuvent-elles exploiter les plateformes et outils numériques pour toucher des clients ciblés qui sont souvent difficiles à atteindre ?
3. Comment les programmes peuvent-ils concilier la nécessité d'un soutien adapté aux besoins particuliers des groupes socialement exclus et les économies d'échelle que peuvent permettre un soutien plus général ?

Quels enjeux ?

L'entrepreneuriat inclusif est un important vecteur de progression vers une croissance inclusive. Favoriser l'entrepreneuriat des groupes sous-représentés et défavorisés est un moyen de générer de l'emploi et de lutter contre l'exclusion sociale et financière, mais aussi de stimuler la croissance de l'économie en général. Cependant, si l'entrepreneuriat joue un rôle important pour stimuler l'innovation et entraîner la création d'emplois, seule une part relativement faible de la population se lance dans la création d'une entreprise, et les personnes ne bénéficient pas toutes des mêmes opportunités pour créer et diriger une

entreprise. L'objectif des politiques d'entrepreneuriat inclusif est d'offrir à tous la possibilité de créer et de gérer une entreprise ou d'exercer une activité indépendante, quelles que soient leur expérience et leurs caractéristiques personnelles

Soutenir la création d'entreprises pérennes par des catégories de population cibles devrait permettre de renforcer le taux d'activité et les liens avec le marché du travail. Les personnes ciblées auraient ainsi la possibilité de percevoir un revenu et d'améliorer leur niveau de vie. De plus, créer son entreprise donne l'occasion de participer plus activement à la société, ce qui est bon pour la confiance en soi et pour la vie locale. Enfin, l'employabilité des personnes ciblées devrait elle aussi s'améliorer. Toutes les personnes ayant bénéficié d'une formation ou d'un soutien à l'entrepreneuriat ne créeront pas forcément une entreprise ; mais toutes celles qui auront bénéficié d'une formation à l'entrepreneuriat, eu des échanges avec un mentor ou un tuteur, ou encore reçu une aide à l'élaboration d'un plan d'affaires auront acquis des compétences et une expérience susceptibles d'augmenter leur employabilité.

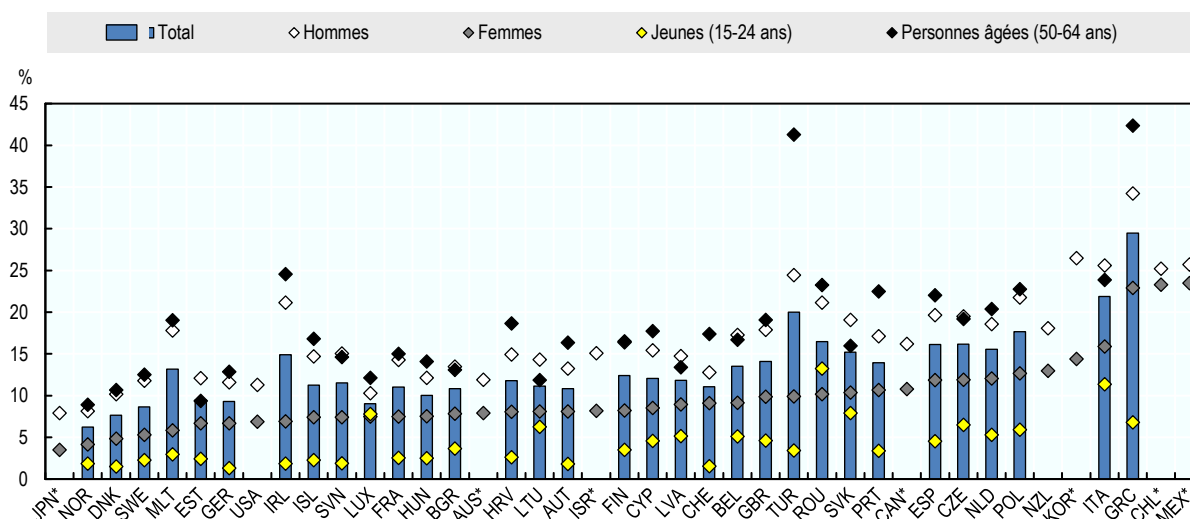
Ces résultats peuvent bénéficier à l'économie, puisque des personnes sans emploi et inactives renouent avec une activité, soit en tant qu'indépendant, soit en tant que salarié. Cela peut aussi mener à d'autres créations d'entreprise, susceptibles à leur tour de créer des emplois pour d'autres, et à une amélioration des perspectives de croissance par l'utilisation de capital humain sous-utilisé ou inutilisé.

Quelles tendances et quels défis ?

Les jeunes et les femmes sont moins susceptibles de s'établir à leur compte que le reste de la population. En 2016, dans les pays de l'OCDE, les hommes avaient presque deux fois plus de chances que les femmes d'exercer une activité indépendante, même si, dans certains pays tels que le Mexique et le Chili, la disparité entre les sexes dans la proportion de travailleurs indépendants est très faible (graphique 1). Les jeunes sont aussi sous-représentés parmi les travailleurs indépendants. En 2016, dans presque tous les pays de l'OCDE, moins de 5 % des jeunes (de 15 à 24 ans) ayant une activité exerçaient en indépendant, soit environ trois fois moins que la part correspondante pour les adultes. Par ailleurs, peu de personnes sans emploi reviennent dans l'emploi en tant que travailleurs indépendants. Dans la plupart des pays, environ 2 % des personnes sans emploi indiquent qu'elles ont l'intention de revenir dans l'emploi en s'établissant à leur compte. Cependant, près de 3 % retrouvent un travail en lançant leur entreprise, ce qui laisse penser que beaucoup ne trouvent pas d'autre possibilité d'emploi. D'autres groupes sociaux ciblés tels que les personnes âgées et les migrants ne sont pas sous-représentés dans le travail indépendant, mais peuvent rencontrer des obstacles plus nombreux et plus élevés à l'entrepreneuriat (et au marché du travail en général).

Graphique 1. Proportion de travailleurs indépendants, 2016

En pourcentage de l'emploi total.

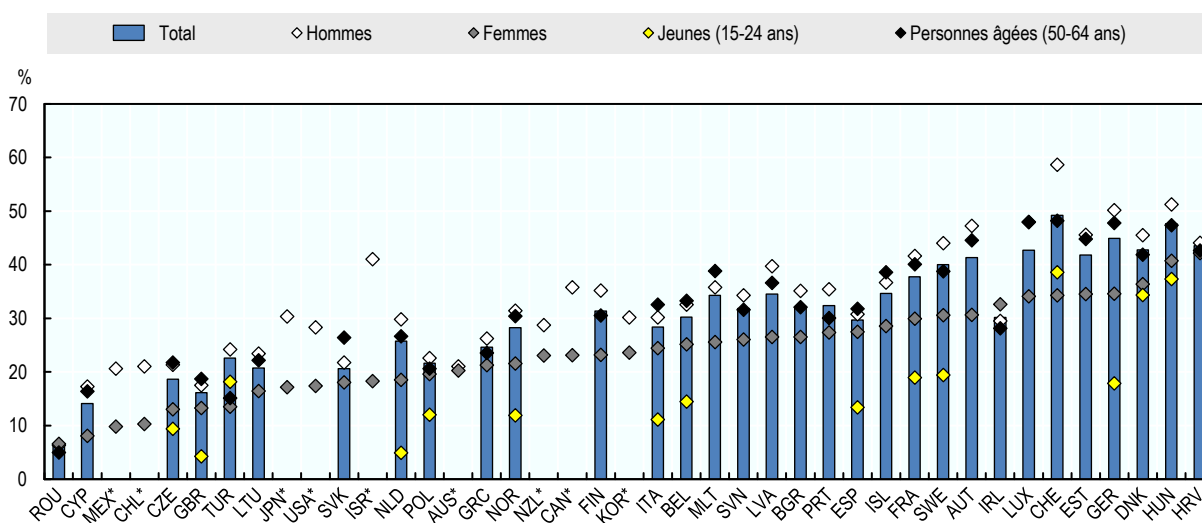


Note : * correspond à des données de 2015.

Source : Eurostat (2017), Enquête sur les forces de travail, <http://ec.europa.eu/eurostat/web/lfs/data/database>; OCDE (2016), « Indicateurs d'égalité des sexes dans l'entrepreneuriat », portail de données OCDE sur l'égalité femmes-hommes, www.oecd.org/gender/data/.

Par ailleurs, la taille des entreprises créées par les personnes issues de ces groupes cibles est plus petite. En 2016, dans presque tous les pays, les femmes et les jeunes exerçant une activité indépendante sont moins susceptibles que la moyenne d'employer des salariés (graphique 2). Environ 30 % des travailleurs indépendants hommes dans les pays de l'OCDE employaient du personnel en 2016, contre seulement 20 % de leurs homologues féminines. Les travailleurs indépendants issus du groupe des jeunes avaient encore moins de probabilités d'employer du personnel, moins de 10 % d'entre eux étant dans cette situation en 2016. Le tableau est plus contrasté pour les travailleurs indépendants de plus de 50 ans, dont la part employant des salariés était inférieure à la moyenne dans environ un pays de l'OCDE sur deux en 2016.

Graphique 2. Proportion de travailleurs indépendants employant des salariés, 2016



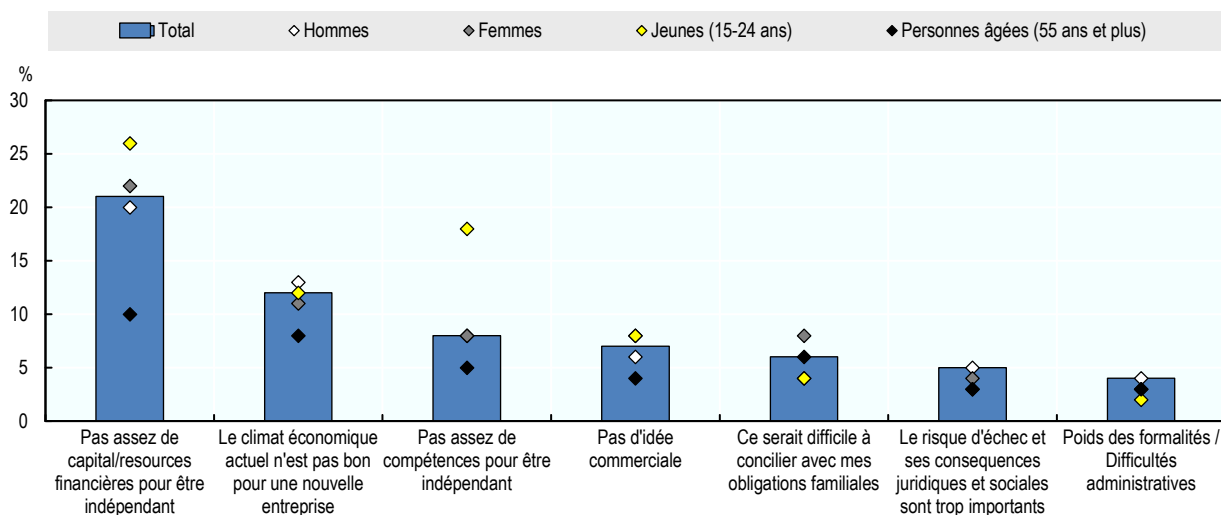
Note : * correspond à des données de 2015.

Source : Eurostat (2017), Enquête sur les forces de travail, <http://ec.europa.eu/eurostat/web/lfs/data/database> ; OCDE (2016), « Indicateurs d'égalité des sexes dans l'entrepreneuriat », portail de données OCDE sur l'égalité femmes-hommes, www.oecd.org/gender/data/.

Les entrepreneurs issus de groupes sous-représentés et défavorisés sont plus susceptibles que les autres de faire état d'obstacles à la création d'entreprise. Un des obstacles les plus fréquemment évoqués est le manque d'accès aux financements, cité par 26 % des jeunes et 22 % des femmes en 2012 (graphique 3). Les jeunes étaient aussi deux fois plus susceptibles que leurs aînés de se trouver pénalisés par le manque de connaissances entrepreneuriales. Les obstacles ne sont pas les mêmes pour les personnes de plus de 50 ans, qui ont généralement plus d'expérience sur le marché du travail et sont plus susceptibles de disposer des réseaux professionnels utiles et de l'épargne pouvant servir à la création d'entreprise. Pour elles, les entraves notables à l'entrepreneuriat sont le manque d'informations, la discrimination à l'âge, l'état de santé, les dissuasions financières, ainsi que le coût d'opportunité du temps (la valeur du temps de loisirs disponible pouvant être préférée à celle d'un revenu futur, dont la jouissance risque de n'être assurée que pour une durée relativement courte). Les personnes sans emploi sont pour leur part généralement freinées par le manque de compétences et de financements, mais aussi par la faiblesse ou l'obsolescence de leurs réseaux professionnels et par des coûts d'opportunité élevés (le revenu possible d'une activité indépendante pouvant être inférieur aux allocations de chômage perçues jusqu'au retour à l'emploi). Les obstacles qui se posent aux migrants sont encore autres ; il s'agit notamment de la méconnaissance de l'environnement réglementaire et institutionnel et de la faiblesse du capital social et des compétences linguistiques.

Graphique 3. Obstacles à la création d'entreprise dans l'Union européenne, 2012

« Pourquoi ne serait-il pas faisable pour vous de devenir indépendant au cours des 5 prochaines années ? »
(Plusieurs réponses possibles).



Source : Commission européenne (2012), « L'entrepreneuriat dans l'UE et au-delà », Eurobaromètre Flash 354.

Quels domaines clés pour l'action publique ?

Les responsables de l'action publique peuvent accroître le soutien à l'entrepreneuriat inclusif en s'attaquant aux défaillances découlant du marché, des institutions et des comportements qui pénalisent surtout les groupes désavantagés et sous-représentés tels que les personnes sans emploi, les jeunes, les femmes et les migrants. Cela passe par l'instauration d'une culture qui encourage l'entrepreneuriat au sein des divers groupes sociaux, par une plus grande sensibilisation aux opportunités, avantages et pratiques de l'entrepreneuriat, et par des incitations à poursuivre ces activités. Par ailleurs, les politiques d'entrepreneuriat inclusif devraient chercher non seulement à accroître le nombre de démarrages d'activités parmi les groupes sous-représentés et défavorisés, mais aussi à améliorer la qualité de ces initiatives, de façon qu'elles aient plus de chances de devenir des entreprises viables. À cet égard, il importe également que les entreprises créées soient pérennes et ne suppriment pas d'autres activités. Par conséquent, les politiques et les programmes d'entrepreneuriat inclusif doivent être conçus de façon à encourager la créativité et l'innovation, et cibler des créateurs d'entreprise aux idées originales, ayant le potentiel de les transformer en entreprises viables.

Les principales méthodes de l'action publique pour faire avancer et soutenir l'entrepreneuriat inclusif sont les programmes de formation axés sur l'esprit d'entreprise, l'accompagnement individualisé et le mentorat, la facilitation de l'accès aux financements et la constitution de réseaux entrepreneuriaux. Pour être efficaces, les mesures de soutien doivent être ajustées afin de correspondre aux problèmes précis rencontrés par les différents groupes sociaux visés, et elles doivent s'accompagner d'activités de diffusion ciblées pour toucher les entrepreneurs potentiels. À titre d'exemple, l'initiative *Going for Growth* en Irlande fournit des services d'accompagnement et de mentorat aux femmes créant des entreprises axées sur la croissance, et les aident à se constituer un réseau. Il importe aussi que les responsables de l'action publique réfléchissent à l'intégration des mesures de soutien au sein d'une offre globale, étant donné que les obstacles et les

problèmes concernés sont souvent interdépendants, et fassent usage des bons mécanismes d'acheminement. C'est l'approche adoptée par le programme BBZ, aux Pays-Bas, qui, outre des activités de formation à l'entrepreneuriat, d'accompagnement et de tutorat, prévoit une indemnité pour soutenir les personnes touchant une aide sociale lors de la création de leur entreprise. Les mesures de soutien sont souvent plus efficaces lorsqu'elles passent par des organismes dédiés ou des branches spécialisées d'organismes principaux, mais l'efficacité économique ne sera obtenue qu'en présence d'une clientèle suffisamment dense. Certaines mesures sont particulièrement pertinentes à envisager pour les responsables de l'action publique.

- **Mieux connaître les problèmes rencontrés par chacun des groupes cibles dans le processus d'entrepreneuriat** et l'efficacité des différentes mesures utilisées pour les résoudre, ce qui suppose que l'on améliore la collecte de données et l'évaluation de l'impact des politiques et des programmes en faveur d'un entrepreneuriat inclusif.
- **Traiter les obstacles jalonnant le processus d'acquisition de connaissances entrepreneuriales** en proposant des programmes de formation qui exploitent le potentiel des technologies numériques et apportent un soutien complémentaire sous forme de financement, d'accompagnement individualisé et de mentorat.
- **Améliorer l'accès aux financements** dans des situations de risque élevé et de faible garantie, en fournissant des informations financières et des conseils aux entrepreneurs, en favorisant la rencontre entre investisseurs et entrepreneurs, en procurant des garanties sur prêts et en concourant à l'émergence d'organismes de microfinancement et de plateformes de financement participatif axés sur les groupes défavorisés et sous-représentés.
- **Introduire de la flexibilité dans le versement des prestations de sécurité sociale** en autorisant les versements forfaitaires afin de soutenir la création d'entreprise et en versant des indemnités ou en maintenant le versement des allocations de chômage, pendant une durée déterminée, aux chômeurs qui démarrent une activité.
- **Apporter un soutien à la conception d'activité** afin d'améliorer la qualité des entreprises créées par des personnes issus de groupes sous-représentés ou défavorisés, notamment en encourageant les projets d'entreprise sur des marchés où la demande est croissante ou excédentaire, et en développant une expertise en gestion d'entreprise.
- **Constituer des réseaux pour les entrepreneurs** qui cherchent à se développer, en particulier ceux issus de groupes minoritaires qui manquent souvent de compétences entrepreneuriales et de ressources financières.

Bibliographie

OCDE/Union européenne (2017), *The Missing Entrepreneurs 2017: Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264283602-en>

OCDE/Union européenne (2016), *La création d'entreprise inclusive: Recueil de bonnes pratiques*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264261426-fr>.

OCDE/Union européenne (2015), *Pallier la pénurie d'entrepreneurs 2015 : Politiques en faveur du travail indépendant et de l'entrepreneuriat*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264249936-fr>.

OCDE/Union européenne (2014), *Pallier la pénurie d'entrepreneurs : Politiques d'entrepreneuriat inclusif en Europe*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264230842-fr>.

OCDE/Union européenne (2013), *Pallier la pénurie d'entrepreneurs : Politiques d'entrepreneuriat inclusif en Europe*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264188211-fr>.

Plus d'informations : oe.cd/SMEs

Suivez-nous sur Twitter: OECD SMEs, Regions, Cities



@OECD_local #OECDsme

